

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 55 (1904)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Chronique forestière

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de bouturage, et planté dans un sol plus ou moins épuisé, ne peut résister à l'attaque de la *Sésie*.

Les propriétaires soucieux de leurs intérêts, ne doivent donc employer que des espèces vigoureuses, nouvellement sélectionnées.

Visitant les jardins de l'Exposition qui a en lieu ce moment à Nantes, je pensais trouver dans la partie occupée par l'arboriculture, plusieurs espèces nouvelles de peupliers, que j'aurais été heureux de signaler à l'attention des propriétaires de prés et marais; M. Sarcé, de Pont-vallain, qui du reste est un spécialiste dans ce genre, est le seul exposant.

Je ne dirai qu'un mot, pour cette espèce déjà connue.

Ce peuplier dit *Eucalyptus*, à cause de sa vigueur et sélectionné depuis peu d'années par M. Sarcé lui-même, a l'immense avantage sur les peupliers suisses dégénérés et diverses autres espèces, poussant aussi vigoureusement, de ne pas casser à cause de son élasticité et de résister aux tempêtes, ce qui est bien appréciable pour les plantations de la vallée de la Loire.

*A. Aimé,*

Diplômé de la Société forestière des Amis des Arbres.



## Chronique forestière.

### Confédération.

**Division forestière de l'Ecole polytechnique fédérale.** Voici les noms des étudiants admis à suivre les cours de la première année d'études de la division forestière:

M. M. Aubert, Vaud	M. M. Moser, Soleure
Bovet, Neuchâtel	<i>von Orelli</i> , Zurich
Cadotsch, Grisons	<i>de Tribolet</i> , Neuchâtel
Henggeler, Zoug	<i>Uttlinger</i> , Zoug.
Monachon, Vaud	

Le nombre des étudiants de la division forestière est actuellement de 30.

### Cantons.

#### Nouvelles du personnel.

**Argovie.** M. Walo de Greyerz, membre d'honneur de la société des forestiers suisses, ancien administrateur des forêts de la ville de Lenzbourg, vient de mourir à l'âge de 90 ans. W. de Greyerz était un des agents forestiers les plus populaires de notre pays auxquel il a rendu de bons et loyaux services.

Qu'il repose en paix, au bout d'une si belle carrière.

**Glaris.** M. Oertli, administrateur des forêts de la commune de Granges (Soleure) passe inspecteur forestier cantonal, à la place de M. Seeli, démissionnaire. M. Conrad Huber, expert forestier (Zurich) est nommé adjoint à l'inspection cantonale, en remplacement de M. Leuzinger décédé.